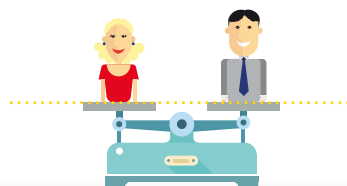


CONTRIBUTION DES FONDS ESI AUX PRIORITÉS DE LA COMMISSION JUSTICE ET DROITS FONDAMENTAUX



4,3 milliards d'euros du Fonds social européen seront consacrés à la promotion de **l'égalité entre les femmes et les hommes**. Les investissements viseront principalement à augmenter la participation et la progression des femmes dans le monde du travail.



6,2 milliards d'euros seront destinés à la lutte contre toutes formes de **discrimination** et à l'amélioration de l'accès pour les **personnes handicapées**, tout en facilitant leur intégration dans le domaine de l'emploi, de l'éducation et de la formation.



Environ **41,7 millions de citoyens** européens bénéficieront de services de santé de meilleure qualité, et notamment d'investissements dans la santé en ligne.